

# CONSEIL MUNICIPAL de Saint Geniès

## SEANCE DU 18 Octobre 2018

Approbation compte rendu du 20/09/2018 à l'unanimité

Nomination du secrétaire de séance : Daniel Chevalier

**Point sur le projet adressage** : Enquête en cours auprès des habitants jusqu'au 15 Novembre.

### **01 – Assainissement collectif – Rapport qualité du service 2017**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service assainissement collectif sur la commune de Saint Geniès.

Le conseil municipal prend acte de cette présentation et valide le contenu du rapport.

### **02 – Logements de la Gare – convention EPFNA / Financement**

Vu la délibération n°01 du 14 Juin 2018 validant le principe de collaboration avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine ( EPFNA),

Mr le Maire informe le conseil que le projet de Logements à la Gare a été soumis et accepté par le conseil d'administration de l'EPFNA.

Il donne lecture du projet de convention et le soumet à approbation du conseil municipal.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité,

- autorise M. le Maire à signer la convention avec l'EPFNA et l'ensemble des documents afférents à cette collaboration,
- lance le projet de réalisation de plusieurs logements dans le site de l'ancienne Gare
- Mandate le Maire pour solliciter des financements auprès des organismes concernés ( Etat, Région, département, Caisse des dépôts pour prêt PALULOS...etc).

### **03 Bibliothèque – Marché de travaux / financement**

Vu la délibération n°02 du 17 Mai 2018 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la bibliothèque et du cabinet médical à Mr Grassi,

Mr le Maire présente au conseil municipal le plan proposé par Mr Grassi, élaboré avec les services de la Bibliothèque Départementale.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité,

- Valide la plan présenté
- autorise M. le Maire à lancer le marché de travaux sur la plateforme AWS pour les corps de métiers suivants : maçonnerie, menuiserie, plâtrerie isolation, électricité, plomberie, revêtement de sol et peinture.
- Mandate le Maire pour solliciter des financements auprès des organismes concernés ( Etat, Région, département ...etc).

### **04 Maison médicale – Plan de financement**

Vu la délibération n°02 du 17 Mai 2018 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la bibliothèque et du cabinet médical à Mr Grassi,

Mr le Maire demande au conseil l'autorisation de réaliser des démarches de recherche de financement pour ce projet.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter des financements auprès des organismes concernés ( Etat, Région, département ...etc).

### **05 Aires de stationnement – attribution maîtrise d'œuvre**

Vu la délibération n°06 du 20 Septembre 2018 autorisant le Maire à consulter les maîtres d'œuvres dans le domaine de l'aménagement VRD paysager.

Mr le Maire présente au conseil municipal les offres reçues de maîtres d'œuvre pour l'aménagement des aires de stationnement en haut du bourg, au Pré des Combes et pour les campings cars à proximité du parking du lavoir.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à la société ING&MO, représentée par Mr Fabien Jeante pour un forfait de 1950€ HT pour la phase avant-projet et demande d'urbanisme et pour 5.5% du coût des travaux pour la phase 2 ( études, consultation et suivi du chantier),
- Autorise le Maire à signer les documents afférents à cette décision.

## **06 Salle TAP – Avenant**

Vu la délibération n°07 du 15 Février 2018 attribuant le marché de travaux de construction de la salle TAP, Mr le Maire présente au conseil municipal l'avenant suivant au marché suivant :

- Lot 2 – Charpente – Ets Renaudie – 783.55€ HT

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer l'avenant présenté au marché de la construction de la salle TAP.

## **07 Ecole – Dossier école numérique**

Mr le Maire présente au conseil la note transmise par la Direction des Services départementaux de l'éducation nationale de la Dordogne actant l'appel à projets « Ecole Numérique ».

Il fait état des besoins de l'école soit un vidéo projecteur interactif, deux ordinateurs portables, un pack de 15 tablettes en classe mobile et un vidéoprojecteur pour un montant total TTC de 15 314.11€.

Mr le Maire demande au conseil de donner son avis sur un éventuel dépôt de dossier.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, autorise M. le Maire à déposer un dossier de candidature pour le projet « Ecole numérique » afin d'obtenir une aide à l'achat de ce matériel à hauteur de 50% dans la limite de 7000€.

## **08 Budget annexe régie transports scolaire – décision modificative**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prendre la décision modificative suivante concernant le budget annexe Régie Transports scolaires suite à des réparations sur le bus non prévues :

Fonct D – 6155 – entretien et réparation	+ 2 349€
Fonct R – 706 – prestation de services	+ 2 349€

Le conseil municipal, après délibération, donne son approbation à l'unanimité.

## **09 Association du comité de défense de l'hôpital de Sarlat - soutien**

Mr le Maire lit au conseil le courrier reçu de l'association de défense de l'hôpital au sujet de leurs diverses interventions et de l'évolution de la situation.

Mr le Maire demande au conseil de se positionner pour un soutien moral et financier de l'association.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de soutenir l'association de défense de l'hôpital de Sarlat dans leur action et de lui verser la somme de 100€ pour ses menues dépenses.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Nom de la salle TAP : à réfléchir pour prochain conseil
- Demande de participation au Marché de Noël :
  - o Hervé Ranières : OK
  - o Mme Mathivet : OK mais tables non fournies
  - o Mr Lecigne : NON pas de place sous le chapiteau
  - o Mr Mazet : OK
- Demande de participation au Marché de l'été : Mr Chanteloube : NON car déjà produit identique
- Bornes en pierre sur le trottoir : souci d'accrochage par les véhicule en stationnement ou qui se serre pour croiser. Réfléchir à une solution ( potelet..) pour le prochain conseil
- Cimetière : information sur la procédure de rétrocession de concession qui débute pour Toussaint.
- Ecole – Demande d'un intervenant en anglais pour 4h hebdomadaire pour les 6 classes pour la fin de l'année scolaire soit un montant estimé à 2320€ - Décision du conseil : Contre à la majorité ( 11 contre, 1 abstention)
- Ecole : voir pour chiffrer un contrat de maintenance informatique à l'année

- Réforme des listes électorales et création du répertoire électoral unique : information
- Discussion pour la mise en place d'un verger communal ( arbres fruitiers, vigne...etc...)
- Au 1<sup>er</sup> Janvier 2020, les verres, assiettes et couverts plastiques seront interdits. Mr le Maire demande au conseil de réfléchir à l'achat d'eco-verres à l'effigie de St genès qui pourraient être mis à disposition des associations.

Prochaine réunion du Conseil :

- le Jeudi 15 Novembre 2018 à 20h30